

## **FICHE DE POSTE ENSEIGNANT POLE RESSOURCES DE CIRCONSCRIPTION**

### **TEXTES DE REFERENCE :**

- Décret n°2005-1752 du 30-12-2005 : scolarisation des élèves handicapés – parcours de formation des élèves présentant un handicap
- Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République
- Circulaire n° 2014-107 du 18-8-2014

### **PROFESSIONNELS CONCERNES - EXPERIENCES ET COMPETENCES ATTENDUES :**

Professeurs des écoles titulaires d'un CAPA-SH (toutes options) ou d'un CAPPEI prioritairement.

Expériences appréciées :

- Actions d'accompagnement accomplies au titre de « personne ressource » auprès des équipes.
- Actions de partenariat avec des professionnels des secteurs médico-social, social, sanitaire et/ou judiciaire.
- Connaissance des services et des établissements médico-sociaux, des établissements sanitaires et dispositifs relevant de la cohésion sociale (PRE).
- Connaissance des procédures d'orientation relevant de la MDMPH
- Capacité à animer des espaces de travail inscrits relevant de l'inter-métier.

Le CAFIPEMF est un atout supplémentaire.

### **CARACTERISTIQUES DU POSTE**

Poste à temps plein constitué de deux mi-temps respectivement implantés sur deux circonscriptions (1<sup>er</sup> degré). L'enseignant du pôle ressources de circonscription exerce sous l'autorité et le pilotage des IEN chargés de circonscription. La fonction nécessite une grande disponibilité et implique une flexibilité des horaires d'exercice.

Poste à profil : Recrutement sur la base d'un entretien en présence des IEN des circonscriptions concernées.

### **MISSION:**

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la charte « Pôles ressources de circonscription » en vigueur sur le département du Rhône. Les axes définis ci-après seront adaptés aux besoins et spécificités de chaque circonscription par les IEN concernés.

Axes prioritaires :

- Apporter une réponse en temps réel aux écoles qui accueillent des élèves pour lesquels l'institution ne trouve pas de réponse adaptée:
  - Apporter une écoute et un soutien aux équipes.
  - Contribuer à l'analyse de la situation, en prenant appui sur le protocole départemental « Une réponse accompagnée pour tous les élèves ».

- Contribuer à la mise en œuvre de dispositifs utiles à l'accueil et aux apprentissages des élèves.
- Mobiliser et coordonner sous couvert de l'IEN de circonscription les ressources partenariales (IME, ITEP, SESSAD, P.R.E...) présentes sur la circonscription pour optimiser la scolarisation et la continuité du parcours scolaire des élèves.
- Accompagner les enseignants vers une meilleure connaissance, une meilleure anticipation et une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des élèves dont le comportement nécessite un cadre scolaire adapté.
  - Identifier les besoins spécifiques des équipes et participer le cas échéant à la formation des enseignants.
  - En partenariat avec les équipes RASED et les conseillers pédagogiques de circonscription, accompagner les équipes d'école dans la gestion des situations complexes.

#### **AUTRES ELEMENTS :**

La personne chargée de mission « une réponse accompagnée pour tous les élèves » du pôle ASH de la DSDEN du Rhône assurera la coordination des enseignants pôles ressources de circonscription. Un accompagnement dans la prise de poste et dans le développement de compétences professionnelles spécifiques à cette fonction sera dispensé à raison de deux journées de formation à la rentrée 2018 puis d'une journée sur chaque période scolaire.